

L'ABSENTÉISME POUR CAUSE DE MALADIE EN 2018

L'introduction du statut unique en 2009 a profondément modifié le mode de prise en charge du risque financier lié à l'absentéisme maladie ¹ et a placé ce phénomène au cœur des préoccupations du Gouvernement et des partenaires sociaux ². Dans ce contexte, et en vue de permettre un suivi régulier de son évolution, l'Inspection générale de la sécurité sociale propose, depuis lors, un bilan annuel couvrant ses principaux aspects ³. Ce bilan comporte ainsi : une vue globale de la problématique ; une déclinaison du taux d'absentéisme selon différentes caractéristiques individuelles ; une analyse sectorielle; une analyse des raisons médicales des absences ; une estimation du coût direct de l'absentéisme.

Sommaire

APERÇUS.....	1
L'ABSENTÉISME POUR CAUSE DE MALADIE EN 2018	1
1 EVOLUTION RÉCENTE DU TAUX D'ABSENTÉISME	2
2 TAUX D'ABSENTÉISME SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES.....	4
3 ANALYSE SECTORIELLE	7
4 RAISONS MÉDICALES DES ABSENCES DES RÉSIDENTS	13
5 COÛT DIRECT DE L'ABSENTÉISME	16
6 MÉTHODOLOGIE	18
6.1 Champs étudié.....	18
6.2 Source.....	18
6.3 Définitions	18
6.4 Sélection des périodes de maladie.....	18
7 ANNEXE.....	19

¹ Dans la suite du document, le terme « absentéisme » fera référence à l'absentéisme maladie.

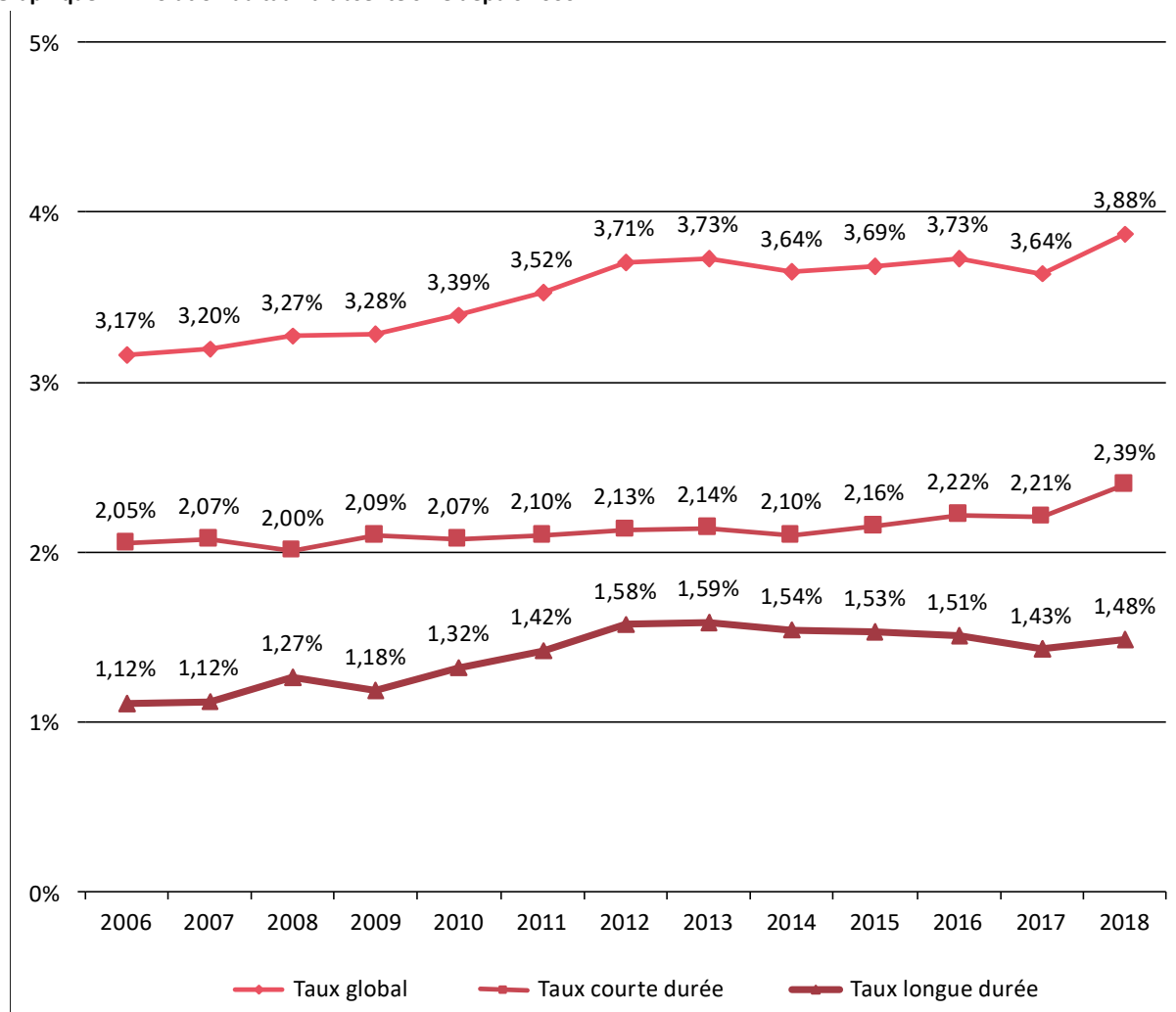
² Projet de loi portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé (N° 5750)

³ Seules les absences des salariés de statut privé sont couvertes par l'analyse. Ne sont donc pas considérées les absences des indépendants ainsi que celles des salariés qui ont droit à la continuation illimitée de la rémunération et qui, partant, ne bénéficient pas de l'indemnité pécuniaire versée par la Caisse nationale de santé (fonctionnaires, employés et ouvriers de l'État, fonctionnaires et employés communaux).

1 EVOLUTION RÉCENTE DU TAUX D'ABSENTÉISME

Entre 2017 et 2018, le taux d'absentéisme est passé de 3,64% à 3,88% (+6,6%). Les salariés malades au cours de l'année ont été plus nombreux proportionnellement que l'année passée (55,7% contre 53,4% en 2017). Les salariés qui ont été malades l'ont été plus souvent (2,69 épisodes en moyenne contre 2,61 en 2017) mais moins longtemps (7,97 jours par épisode en moyenne contre 8,10 en 2017). L'augmentation du taux, observée en 2018, résulte à la fois d'une hausse du taux de longue durée (absences de plus de 3 semaines) et du taux de courte durée (graphique 1).

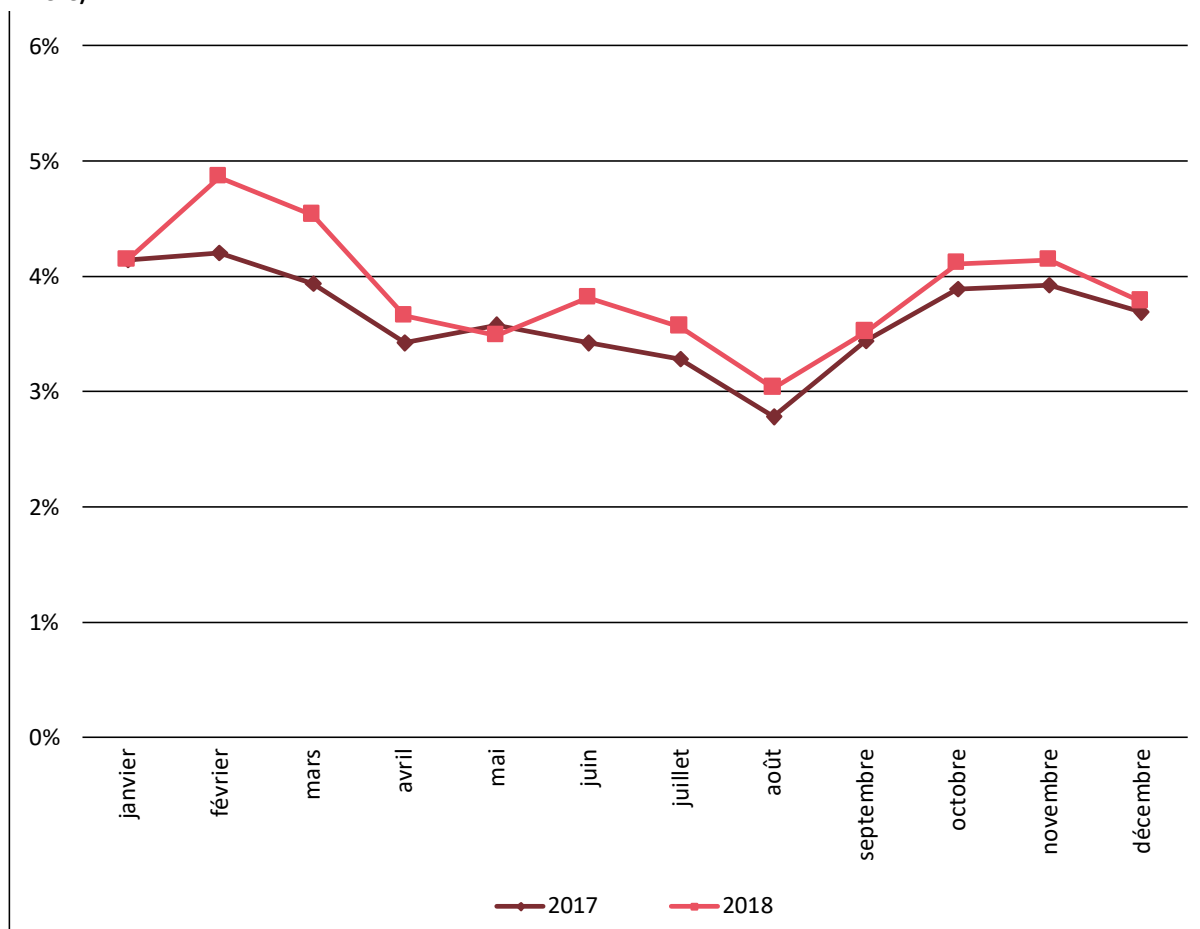
Graphique 1 - Évolution du taux d'absentéisme depuis 2006



Entre 2017 et 2018, le taux d'absentéisme de courte durée est passé de 2,21% à 2,39% (+8,4%). Cette progression résulte d'une hausse du nombre d'absences de moins de 3 semaines qui s'explique majoritairement par la durée atypique de l'épidémie de grippe de la saison 2017/2018⁴. L'impact de cette dernière sur le taux d'absentéisme total (courte et longue durée) est mis en évidence par la comparaison entre les taux mensuels observés en 2017 et 2018. En particulier, le taux d'absentéisme total a atteint 4,08% sur le 1er trimestre 2018 contre 3,78% sur le 1er trimestre 2017 (graphique 2).

⁴ Réseau Sentinelles, INSERM/Sorbonne Université, <https://www.sentiweb.fr>

Graphique 2 - Évolution mensuelle du taux d'absentéisme pour les années 2017 et 2018 (Chiffres repris dans le tableau 3 de l'Annexe)

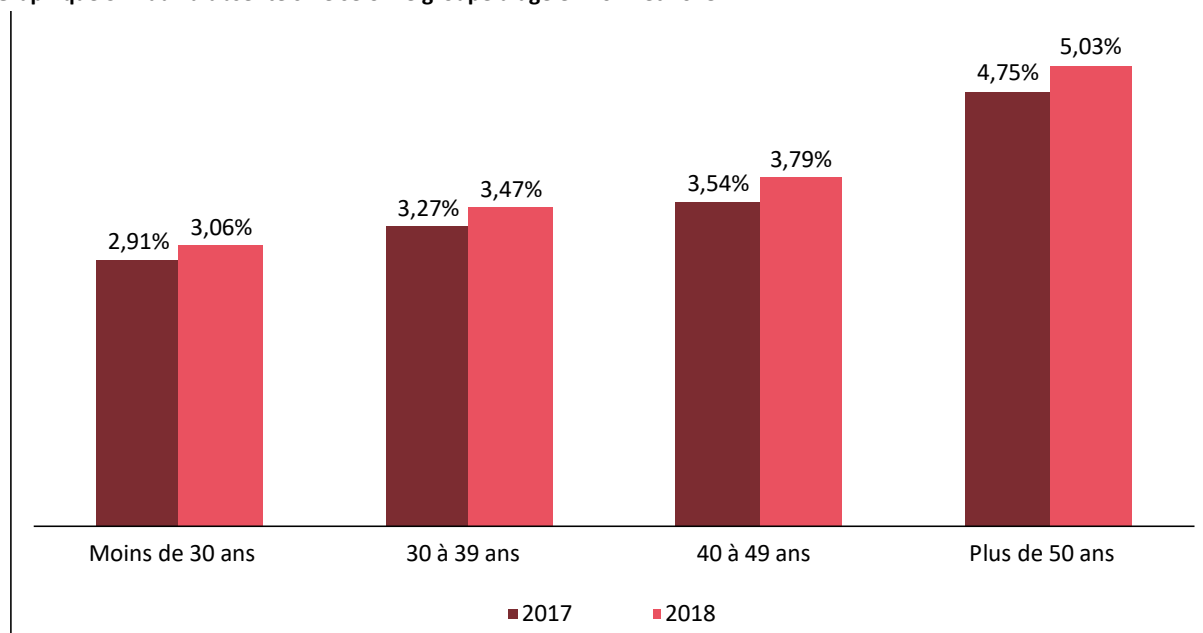


Entre 2017 et 2018, le taux d'absentéisme de longue durée est passé de 1,43% à 1,48% (+3,8%). Il s'agit de la première augmentation constatée depuis 2013. Cette progression relève d'une hausse du nombre d'absences de plus de 3 semaines et non pas d'une augmentation de leur durée moyenne.

2 TAUX D'ABSENTÉISME SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES

L'âge est un facteur aggravant de l'absentéisme. Le taux d'absentéisme des plus de 50 ans est 1,6 fois plus élevé que celui des moins de trente ans. Entre 2017 et 2018, le taux d'absentéisme a augmenté dans chaque tranche d'âge de la population (graphique 3).

Graphique 3 - Taux d'absentéisme selon le groupe d'âge en 2017 et 2018



À côté de l'âge, d'autres caractéristiques individuelles comme la résidence, le genre ou encore le type d'activité font partie des déterminants de l'absentéisme (tableau 1).

Tableau 1. - Taux d'absentéisme 2018 selon la résidence, le genre et le type d'activité

	Frontaliers			Résidents			Femmes	Hommes	TOTAL
	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL			
Salariés exerçant une activité manuelle⁵	6,71%	5,06%	5,41%	4,76%	4,55%	4,65%	5,23%	4,82%	4,97%
Autres salariés	4,37%	2,78%	3,46%	3,39%	2,16%	2,77%	3,84%	2,49%	3,12%
TOTAL	4,89%	3,80%	4,18%	3,98%	3,25%	3,61%	4,33%	3,54%	3,88%

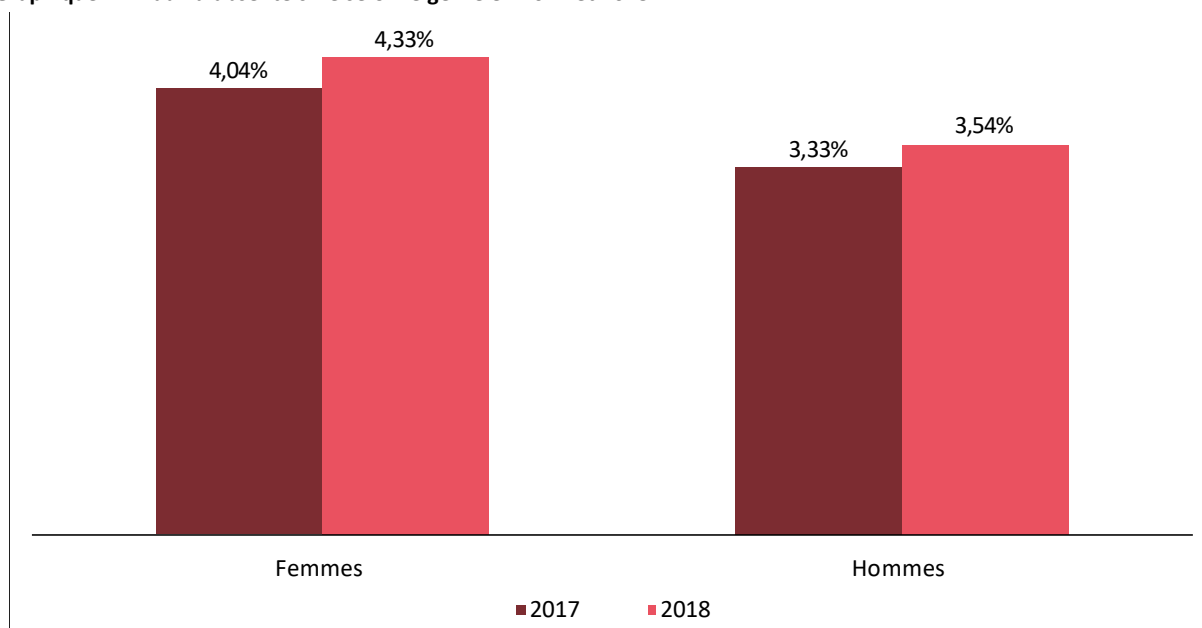
Le taux d'absentéisme des femmes (4,33%) est supérieur à celui des hommes (3,54%). Cet écart est souvent expliqué par certaines spécificités physiologiques des femmes ainsi que par leur implication plus forte dans les tâches familiales. Le taux d'absentéisme des femmes, qui était de 4,04% en 2017, affiche une progression de 7,2%. Le taux d'absentéisme des hommes, qui était de 3,33% en 2017, affiche une progression de 6,3% (graphique 4).

Le taux d'absentéisme des frontaliers (4,18%) est supérieur à celui des résidents (3,61%). Le fait de résider au-delà des frontières est porteur d'un certain nombre de particularités qui peuvent expliquer cet écart. Parmi celles-ci, il y a lieu de mentionner les durées de trajet domicile-travail qui sont majorées et qui peuvent être vues comme une source de fatigue et de stress supplémentaire. Il y a également lieu de supposer l'existence de différences quant aux habitudes des prescripteurs (dans la durée de l'arrêt maladie notamment). Le taux d'absentéisme des frontaliers, qui était de 3,99% en 2017, affiche une

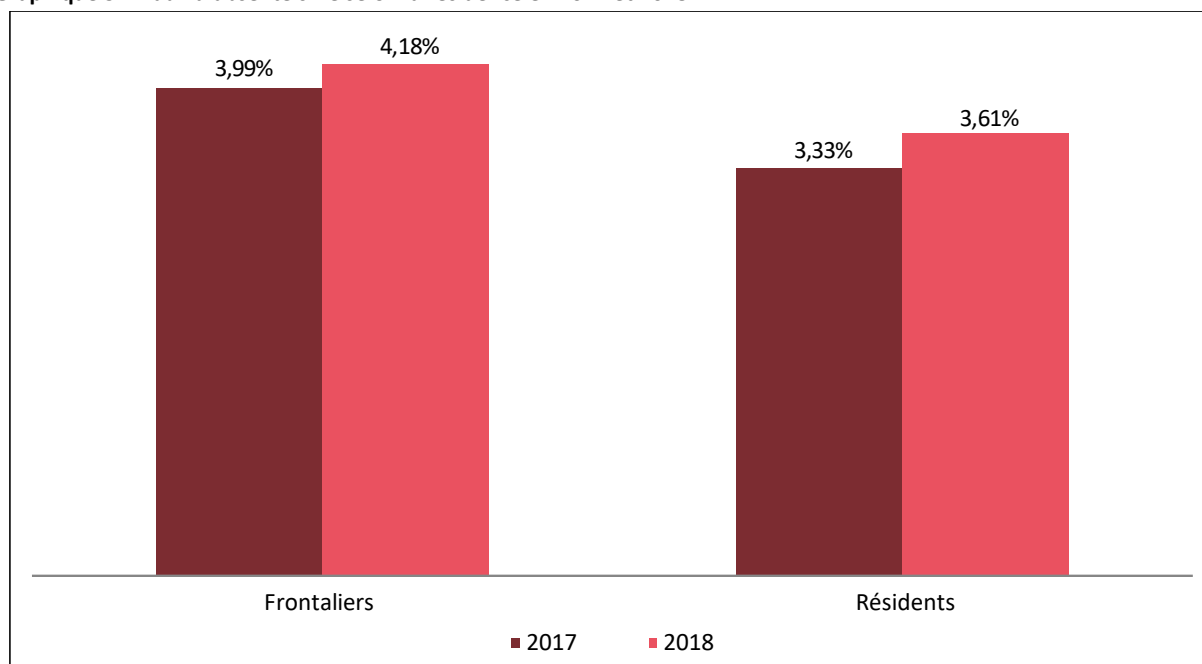
⁵ L'information sur le caractère manuel de l'activité apparaît dans la déclaration d'entrée des salariés introduite par les employeurs auprès du Centre commun de la sécurité sociale

progression de 4,8%. Le taux d'absentéisme des résidents, qui était de 3,33% en 2017, affiche une progression de 8,4% (graphique 5).

Graphique 4. - Taux d'absentéisme selon le genre en 2017 et 2018

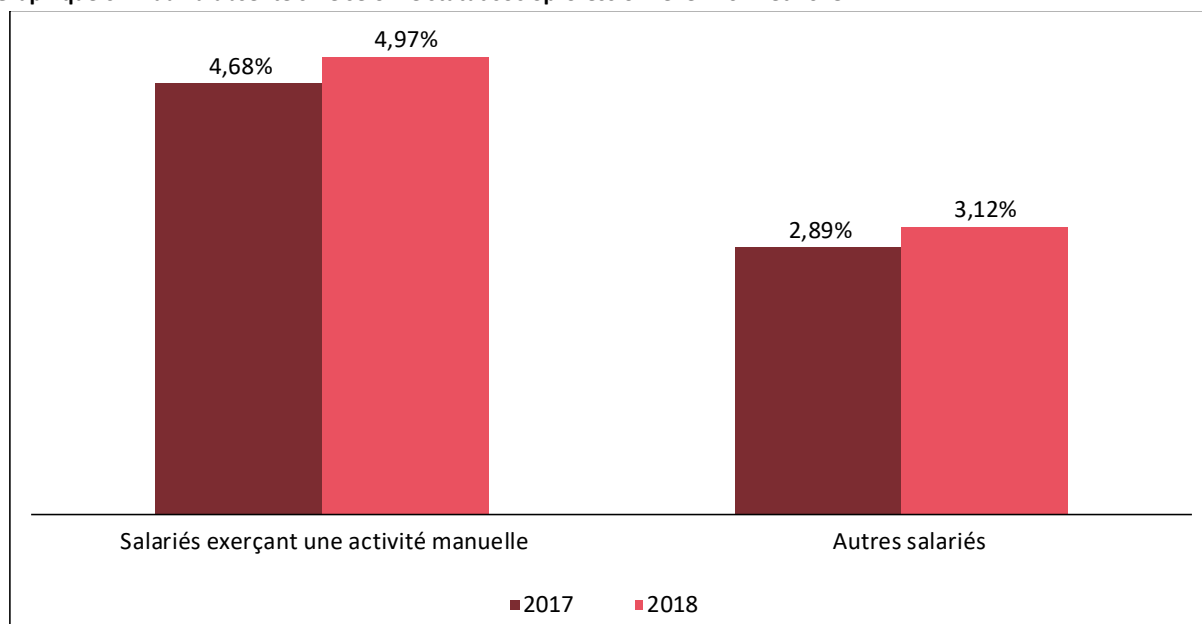


Graphique 5. - Taux d'absentéisme selon la résidence en 2017 et 2018



Le taux d'absentéisme des salariés exerçant une activité manuelle (4,97%) est supérieur à celui des autres salariés (3,12%). Cet écart s'explique par la pénibilité du travail manuel par rapport au travail intellectuel. Le taux d'absentéisme des salariés exerçant une activité manuelle, qui était de 4,86% en 2017, affiche une progression de 6,2%. Le taux d'absentéisme des autres salariés, qui était de 2,89% en 2017, affiche une progression de 8,0% (graphique 6).

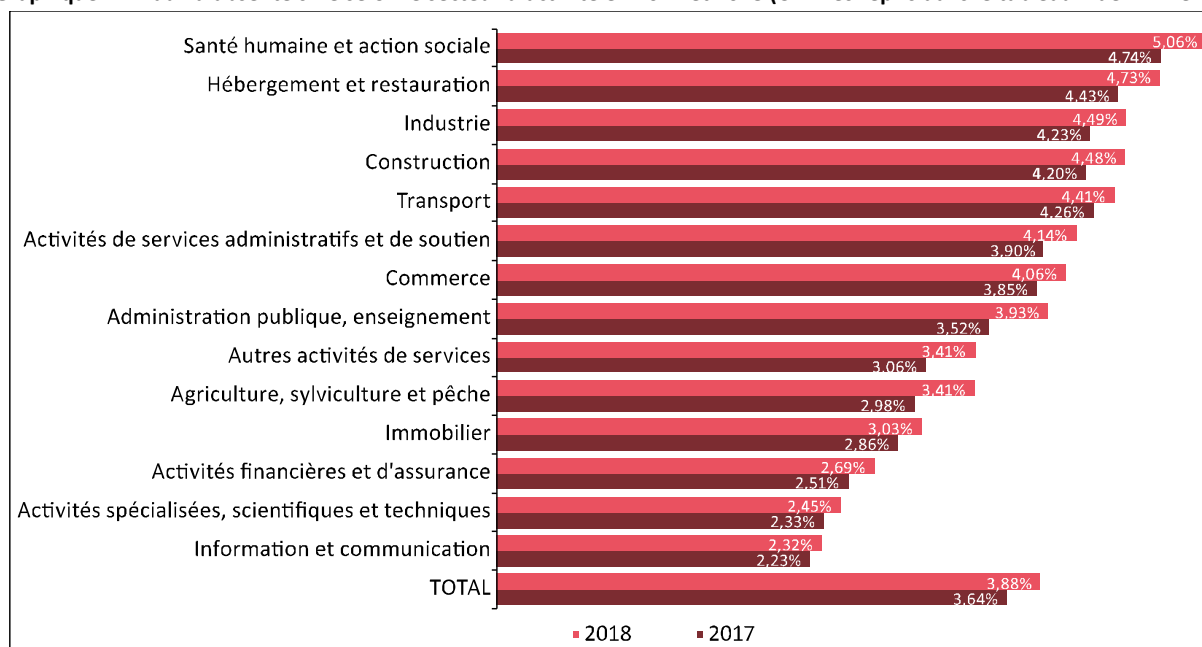
Graphique 6. - Taux d'absentéisme selon le statut socioprofessionnel en 2017 et 2018



3 ANALYSE SECTORIELLE

Le taux d'absentéisme varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre. Ces variations s'expliquent par des conditions de travail spécifiques ainsi que par certaines caractéristiques individuelles des salariés appartenant aux différents secteurs (p. ex. structure d'âge). Le graphique 7 présente les taux d'absentéisme par secteur pour les années 2017 et 2018.

Graphique 7. - Taux d'absentéisme selon le secteur d'activité en 2017 et 2018 (Chiffres repris dans le tableau 4 de l'Annexe)

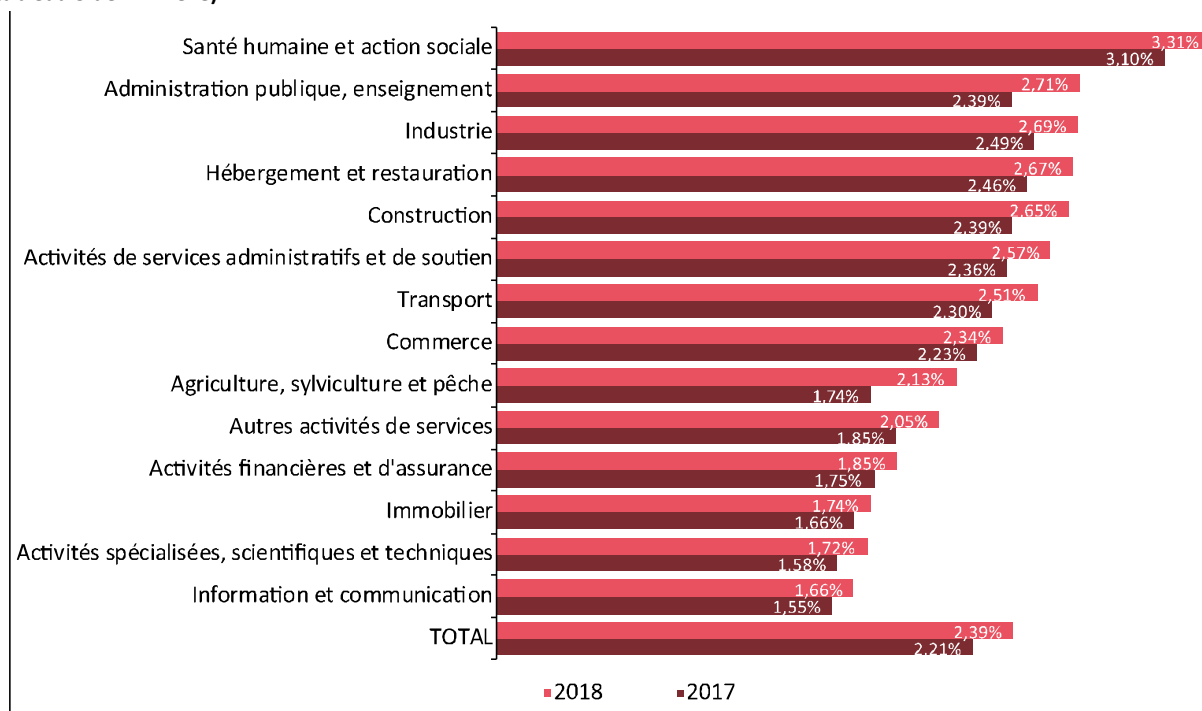


Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale est le secteur ayant le taux d'absentéisme le plus élevé (5,06%). Le secteur de l'agriculture affiche la hausse la plus forte entre 2017 et 2018 (+ 14,6%). D'une façon plus générale, tous les secteurs ont vu leur taux augmenter.

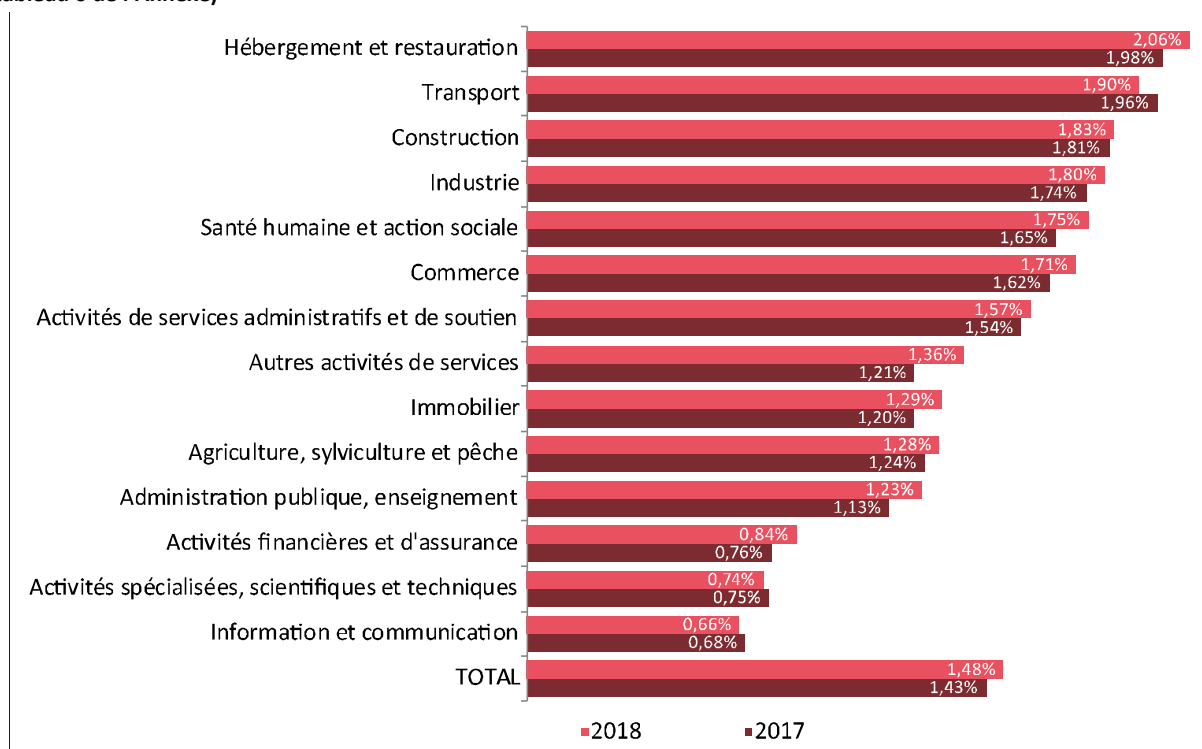
En ce qui concerne la courte durée, tous les secteurs affichent un taux à la hausse (graphique 8). Avec une augmentation de 22,5%, le secteur de l'agriculture affiche la progression la plus forte.

En ce qui concerne la longue durée, à l'exception des secteurs information et communication, du transport et des activités de services administratifs et de soutien, tous les secteurs affichent une augmentation de leur taux d'absentéisme (graphique 7). Avec une augmentation de 12,8% c'est le secteur des autres activités de services qui affiche la hausse la plus forte. Le secteur des transports présente, quant à lui, la diminution la plus importante (- 2,9%).

Graphique 8 - Taux d'absentéisme de courte durée selon le secteur d'activité en 2017 et 2018 (Chiffres repris dans le tableau 5 de l'Annexe)



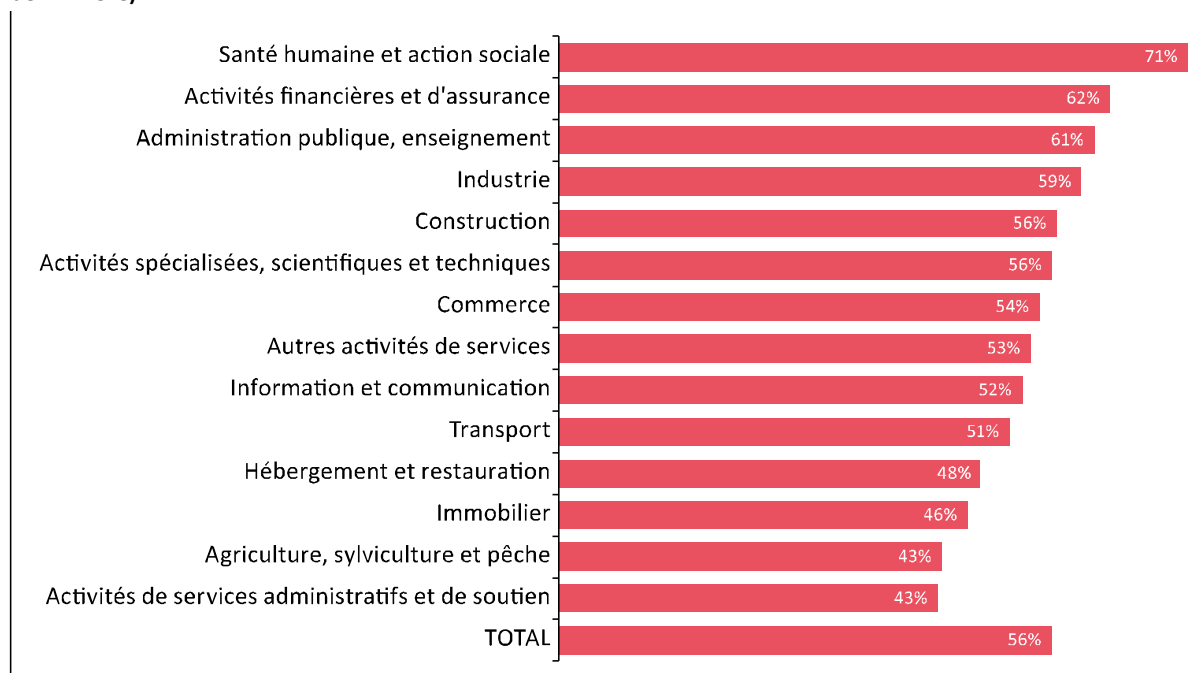
Graphique 9 - Taux d'absentéisme de longue durée selon le secteur d'activité en 2017 et 2018 (Chiffres repris dans le tableau 6 de l'Annexe)



Outre les écarts entre les taux d'absentéisme sectoriels mis en évidence par les graphiques 7 à 9, il existe d'importantes différences, d'un secteur à l'autre, entre l'occurrence, la récurrence ainsi que la durée moyenne des absences.

En 2018, 71% des salariés appartenant au secteur de la santé humaine et de l'action sociale ont été malades au moins une fois. Cette proportion chute à 43% pour le secteur des activités de services administratifs et de soutien (graphique 10).

Graphique 10. - Part de salariés malades au moins une fois en 2018 selon le secteur d'activité (Chiffres repris dans le tableau 7 de l'Annexe)

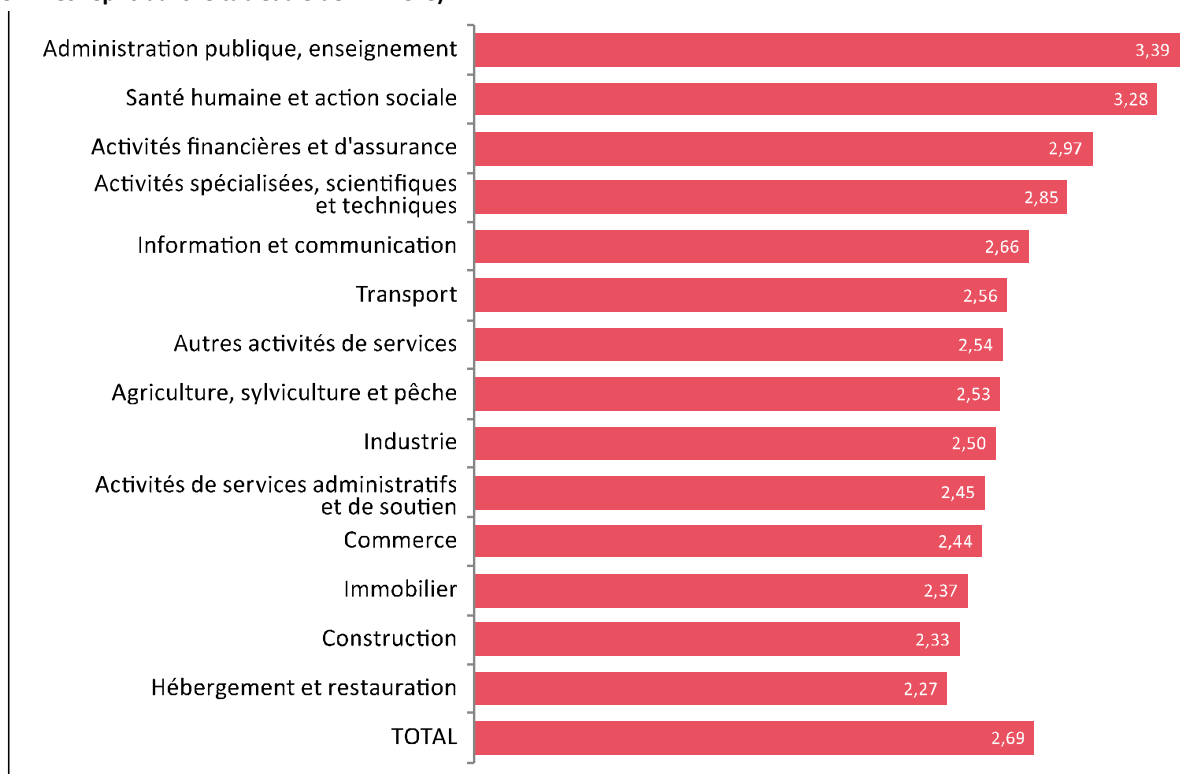


Alors que les salariés du secteur de l'administration publique et de l'enseignement⁶ qui ont été malades au cours de l'année 2018 ont connu en moyenne 3,39 épisodes de maladie, ceux appartenant au secteur de l'hébergement n'en ont connu que 2,27 (graphique 11).

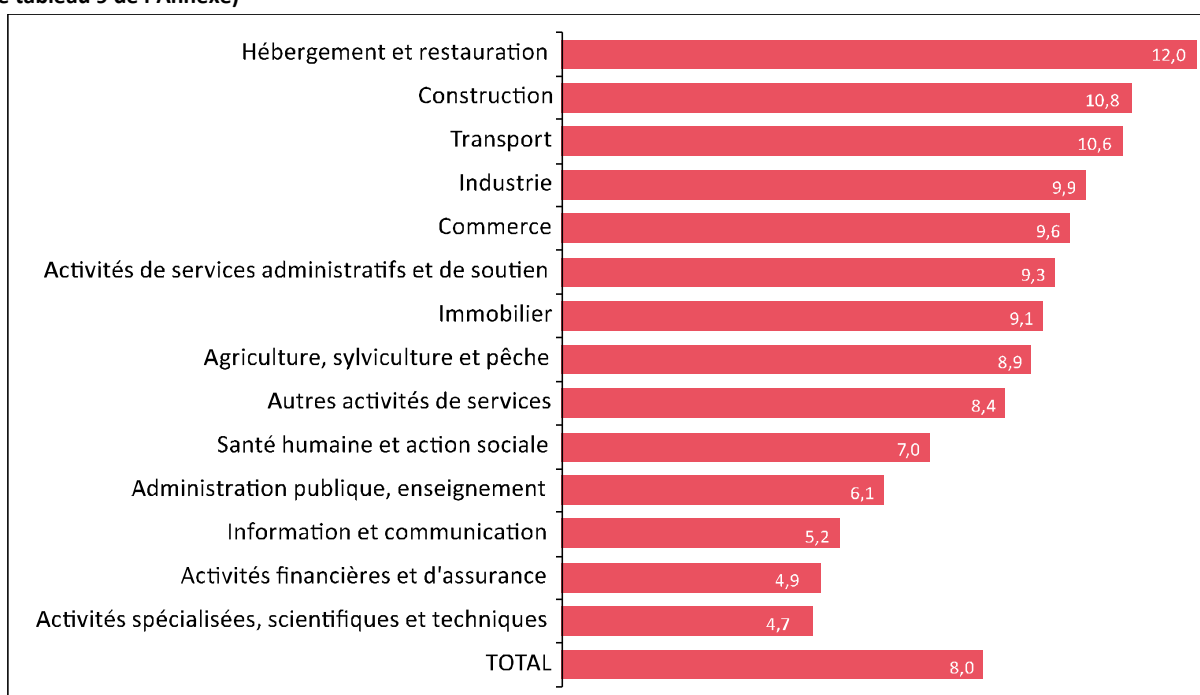
En ce qui concerne la durée des absences, il existe également des fortes disparités sectorielles. En effet, la durée moyenne varie de 4,7 jours dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, à 12 jours dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (graphique 12).

⁶ Les données du secteur Administration publique ne concernent que les salariés de droit privé. Le secteur « Enseignement » ne concerne que l'enseignement privé.

Graphique 11. - Nombre moyen d'épisodes en 2018 selon le secteur d'activité (pour les salariés malades au moins une fois)
(Chiffres repris dans le tableau 8 de l'Annexe)



Graphique 12. - Durée moyenne des absences en 2018 selon le secteur d'activité (en nombre de jours) (Chiffres repris dans le tableau 9 de l'Annexe)



Les indicateurs présentés dans ce chapitre ne sont que des moyennes et ne permettent donc pas de se faire une idée de l'hétérogénéité existant à l'intérieur de chacun des secteurs. Un aperçu de cette dernière est donné par le tableau 2 qui présente les valeurs des 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de la distribution du taux d'absentéisme des entreprises appartenant à un secteur donné (taux d'absentéisme en dessous desquels se situent 25% puis 75% des entreprises).

Tableau 2. - Dispersion des taux d'absentéisme au sein des différents secteurs d'activité en 2018 (25^{ème} et 75^{ème} percentiles)

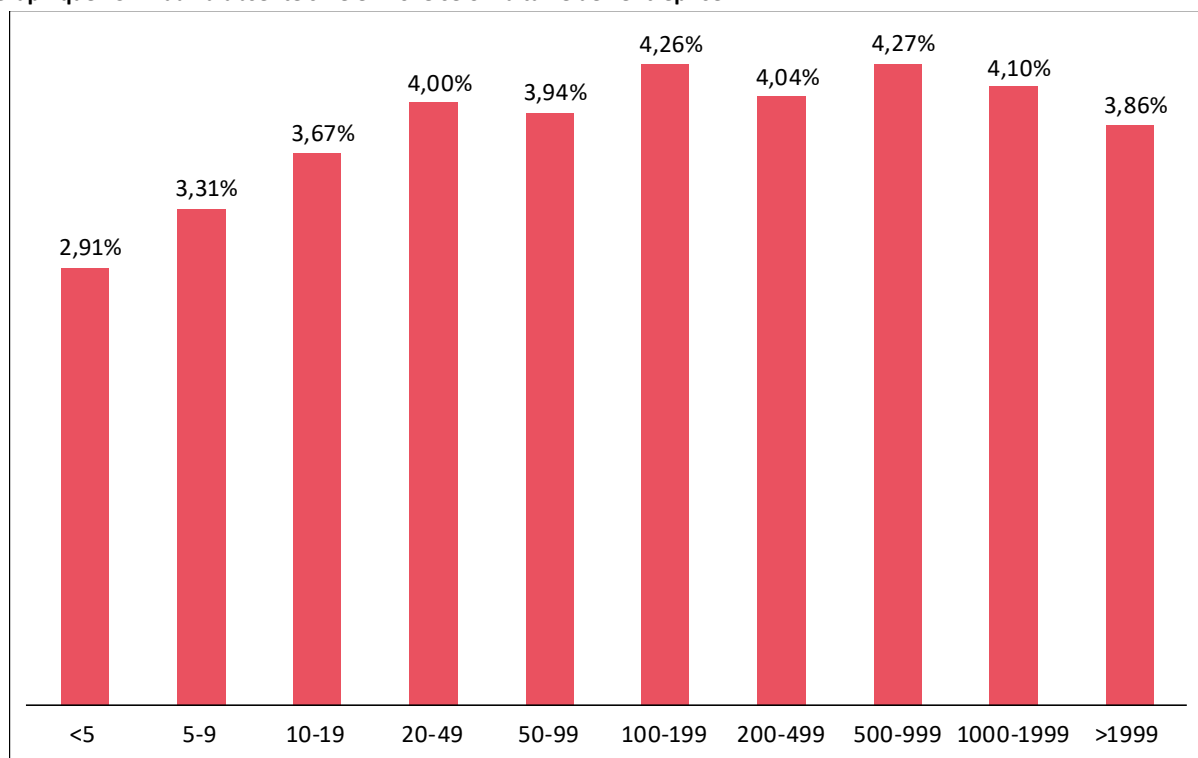
SECTEUR	25 ^{ème} percentile	75 ^{ème} percentile
Activités de services administratifs et de soutien	0,0%	3,4%
Activités financières et d'assurance	0,0%	1,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,0%	2,2%
Administration publique, enseignement	0,0%	3,7%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0%	2,4%
Autres activités de services	0,0%	2,7%
Commerce	0,0%	3,7%
Construction	0,4%	5,5%
Hébergement et restauration	0,2%	5,1%
Immobilier	0,0%	2,1%
Industrie	1,0%	5,3%
Information et communication	0,0%	1,8%
Santé humaine et action sociale	0,1%	4,2%
Transport	0,1%	5,1%

Le secteur de la construction est l'un des secteurs au sein duquel le taux d'absentéisme affiche la plus grande hétérogénéité. D'un côté, plus de 25% des entreprises qui appartiennent à ce secteur ont affiché un taux d'absentéisme inférieur à 0,4% mais d'un autre côté, plus de 25% des entreprises ont vu leur taux dépasser 5,5%.

Parmi les facteurs explicatifs de la variabilité du taux d'absentéisme des entreprises appartenant à un même secteur d'activité, on peut mentionner les conditions de travail qui leur sont propres ainsi que certaines caractéristiques individuelles des salariés qui y sont attachés (p. ex. structure d'âge). On peut également penser que la taille de l'entreprise joue un rôle dans son absentéisme étant donné que plus cette dernière sera petite, plus grande sera la probabilité qu'aucun de ses salariés ne soit malade au cours de l'année. Par ailleurs, on peut imaginer que plus la taille de l'entreprise sera petite, plus les salariés seront proches de leur manager et auront de chances de se connaître les uns les autres. Cette proximité pourrait faciliter la prise de conscience qu'ont les salariés de l'impact de leur absence sur l'entreprise ainsi que sur leurs collègues.

Au vu du graphique 13, la taille de l'entreprise semble bel et bien influencer le taux d'absentéisme mais jusqu'à une certaine limite. Pour les entreprises de moins de 50 salariés, taille et taux d'absentéisme sont positivement corrélés. À partir de 50 salariés, la taille de l'entreprise ne semble plus jouer. Une explication à cet effet de seuil pourrait être que dans les grandes structures c'est la taille des équipes au sein desquelles les salariés évoluent qui devient déterminante.

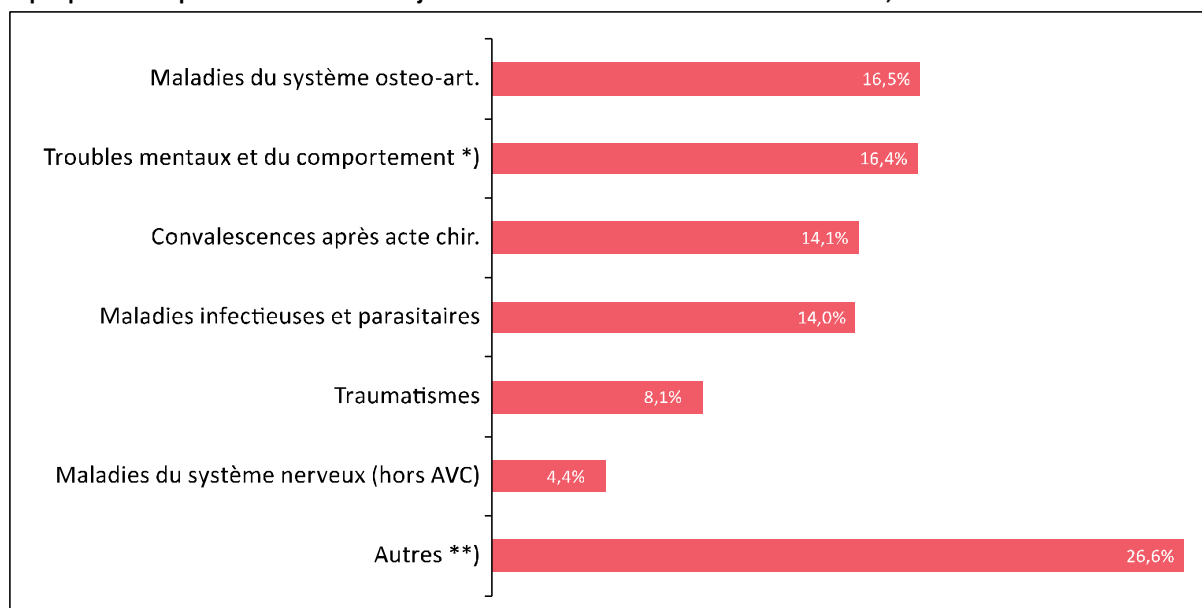
Graphique 13. - Taux d'absentéisme en 2018 selon la taille de l'entreprise



4 RAISONS MÉDICALES DES ABSENCES DES RÉSIDENTS ⁷

En 2018, les absences liées aux maladies du système ostéo-articulaire ont concentré la plus grande part des jours de maladie des salariés résidents (16,5%) (graphique 14).

Graphique 14. - Répartition du nombre de jours de maladie des salariés résidents en 2018, selon la raison médicale



*) Les dépressions constituent la majorité des diagnostics associés aux absences reprises sous cette catégorie.

***) Cette catégorie comporte les absences regroupées sous l'appellation « Autres maladies » qui représentent 10,7% de l'ensemble des jours de maladie ainsi que 11 autres raisons médicales qui en représentent 1,3% chacune en moyenne.

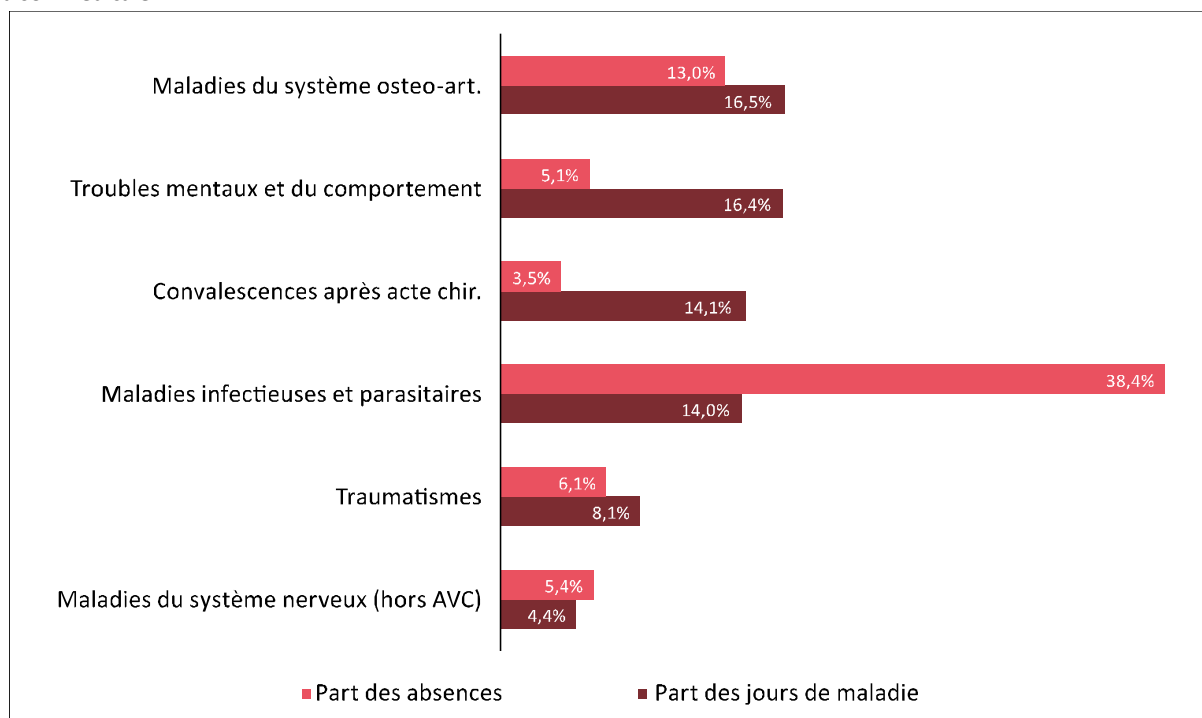
Alors que certaines pathologies concernent un grand nombre d'absences dont la durée est relativement courte en moyenne, d'autres concernent un nombre d'absences plus faible mais dont la durée est plus longue en moyenne. Les absences liées aux troubles mentaux et du comportement (principalement des dépressions) ont ainsi représenté 16,4% des jours de maladie mais seulement 5,1% des épisodes d'absence. À l'opposé, les absences liées à une maladie infectieuse ou parasitaire (grippe, gastro-entérites, sinusites, otites...) ont représenté 38,4% des absences mais seulement 14,0% des jours de maladie (graphique 15).

Par ailleurs, les maladies infectieuses et parasitaires sont la principale raison des arrêts de courte durée (moins de 3 semaines). En 2018, ces maladies ont représenté 30,9% des jours de maladie de cette catégorie d'absences contre 28,7% en 2017. En ce qui concerne les arrêts de longue durée, ce sont les troubles mentaux et du comportement qui en sont la cause principale. En 2018, ces maladies ont représenté 23,8% des jours de maladie de cette catégorie d'absences contre 23,5% en 2017.

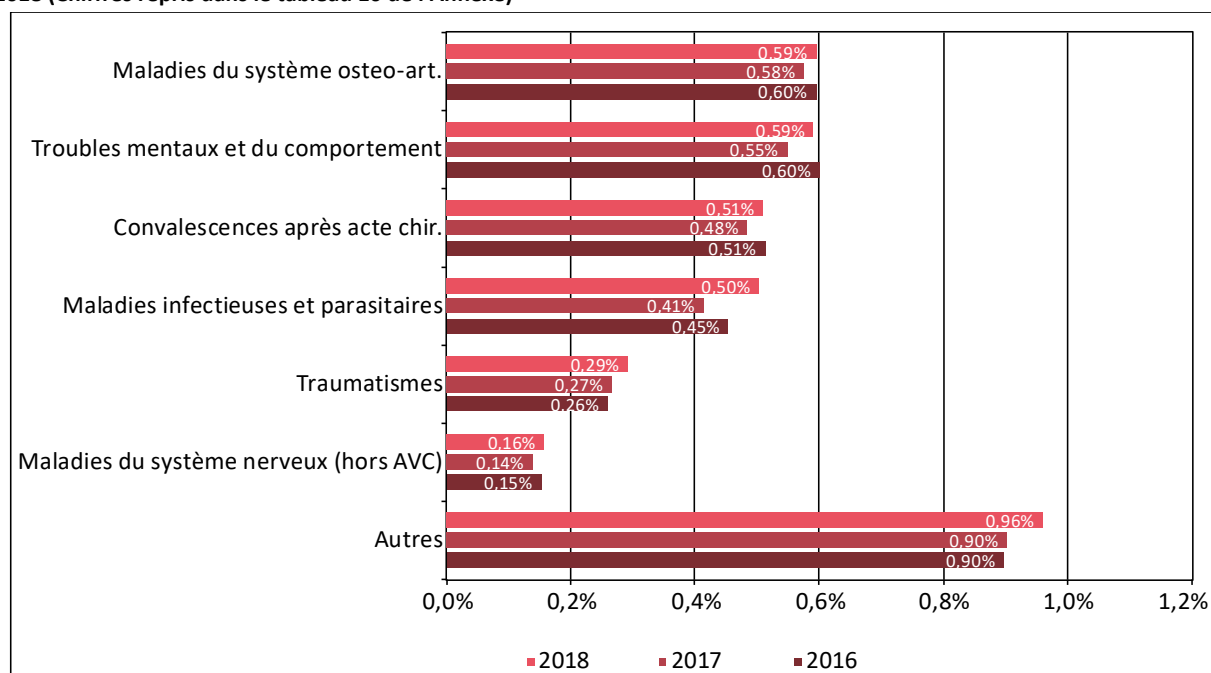
Enfin, la décomposition du taux d'absentéisme des salariés résidents selon la raison médicale nous indique que l'augmentation du taux d'absentéisme observée en 2018 s'observe dans presque tous les grands groupes de diagnostics tout en étant particulièrement marquée dans la catégorie des maladies infectieuses et parasitaires (graphique 16).

⁷ Pour l'analyse des raisons médicales, seuls les salariés résidents sont considérés. Les diagnostics proviennent des déclarations remplies par les médecins et sont regroupés conformément à la classification internationale des maladies (CIM-10). Les données relatives aux frontaliers ne sont pas exploitables car seuls 20% des diagnostics sont codifiés contre 80% pour les résidents.

Graphique 15. - Répartition du nombre de jours et du nombre d'épisodes de maladie des salariés résidents en 2018, selon la raison médicale



Graphique 16. - Décomposition du taux d'absentéisme des salariés résidents selon la raison médicale pour les années 2016 à 2018 (Chiffres repris dans le tableau 10 de l'Annexe)

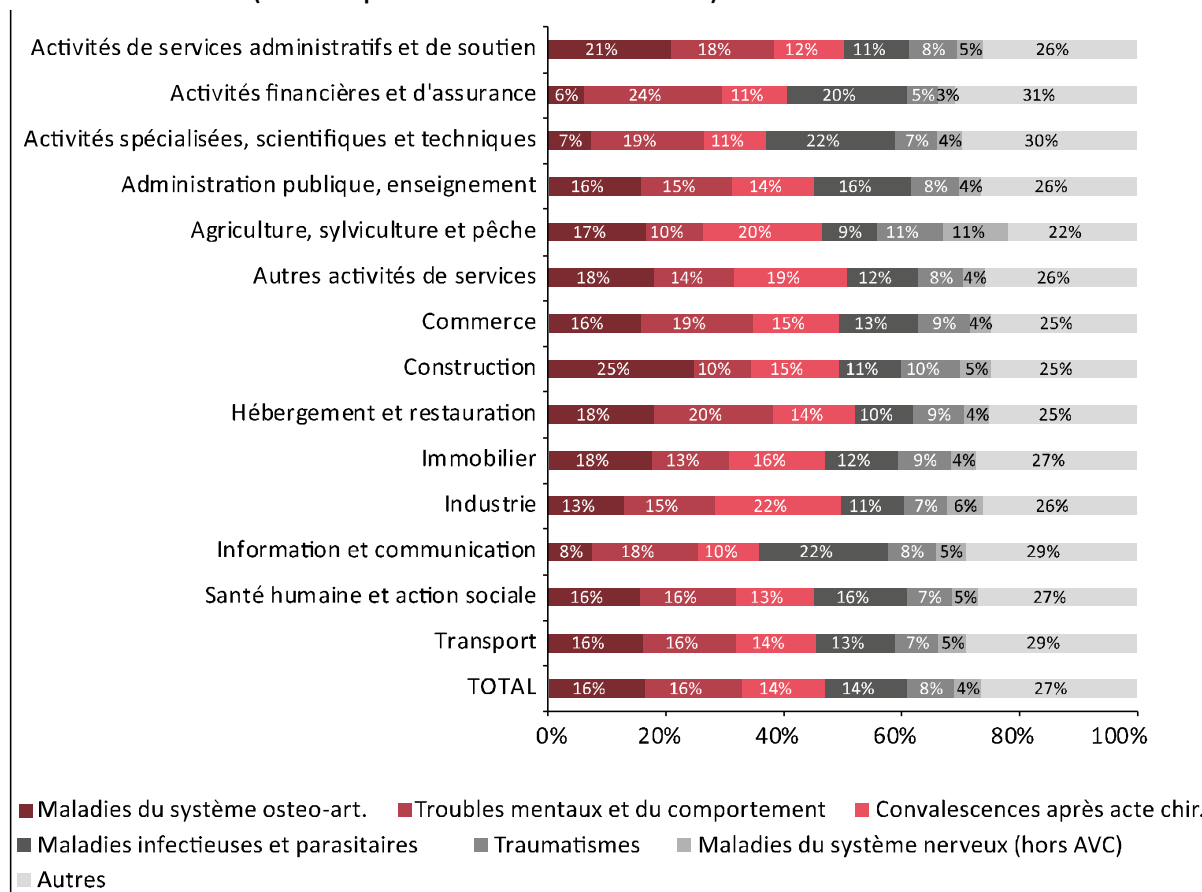


Guide de lecture :

- Pour une année donnée, la somme des contributions des différentes raisons médicales est égale au taux d'absentéisme des salariés résidents.
- En 2018, les maladies du système ostéo-articulaire ont concerné 0,59% des jours pendant lesquels les salariés résidents ont exercé une activité.

D'un secteur d'activité à l'autre, le poids que représente chacune des principales raisons médicales dans les absences varie fortement. À titre d'exemple, alors que les troubles mentaux et du comportement représentent 9,6% des jours de maladie dans le secteur de la construction, ils en représentent 23,5% dans le secteur de l'activité financière et d'assurance (graphique 17).

Graphique 17. - Poids des principales raisons médicales dans le nombre de jours de maladie des salariés résidents en 2018 selon le secteur d'activité (Chiffres repris dans le tableau 11 de l'Annexe)

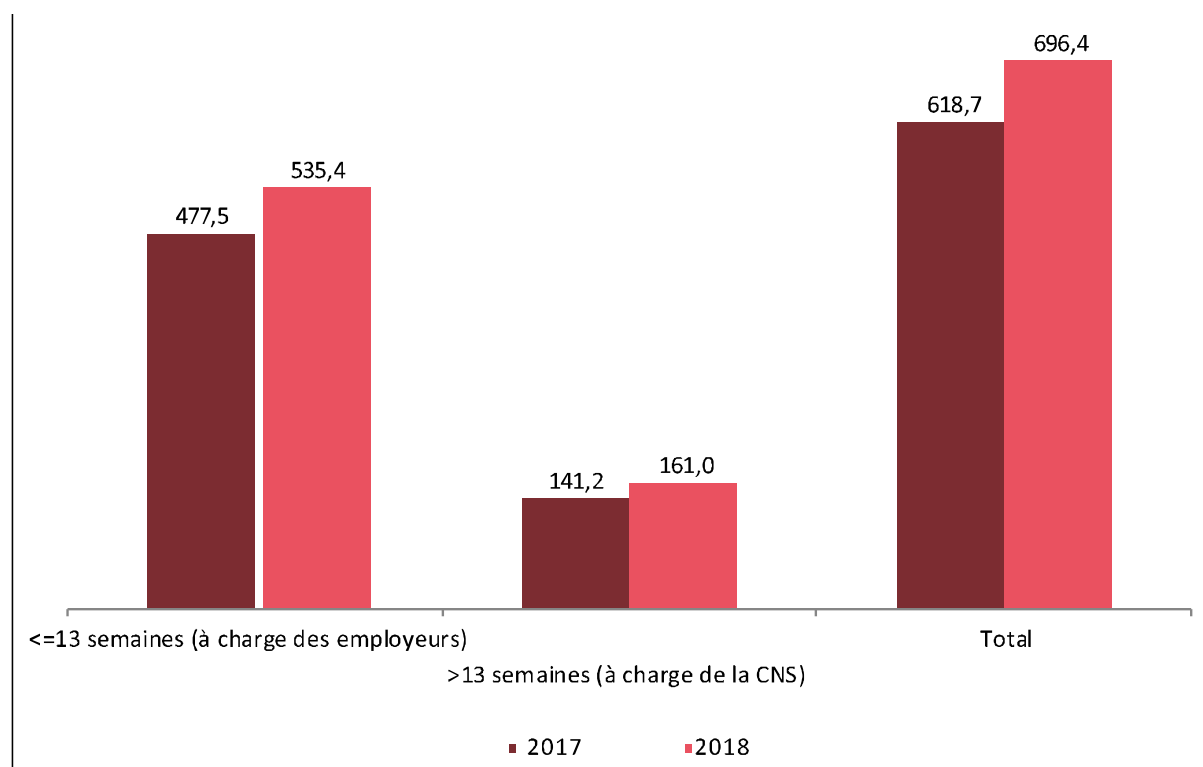


5 COÛT DIRECT DE L'ABSENTÉISME

Le coût direct de l'absentéisme est constitué du montant de la continuation de la rémunération en cas de maladie des salariés à charge des employeurs (13 premières semaines) ainsi que des indemnités pécuniaires de maladie versées aux salariés par la Caisse nationale de santé (CNS), augmentées de la part patronale des cotisations. Les coûts indirects que subissent les patrons (coût de la perte de productivité, coûts de remplacement etc...) ne sont pas considérés.

Entre 2017 et 2018, le coût direct de l'absentéisme est passé de 618,7 millions EUR à 696,4 millions EUR⁸ (+12,6%) (graphiques 18). Rapporté à la rémunération totale des salariés⁹, afin notamment de neutraliser la progression de l'emploi ainsi que celle des salaires, ce coût passe de 2,41% à 2,56% (+6,2%) (graphique 19).

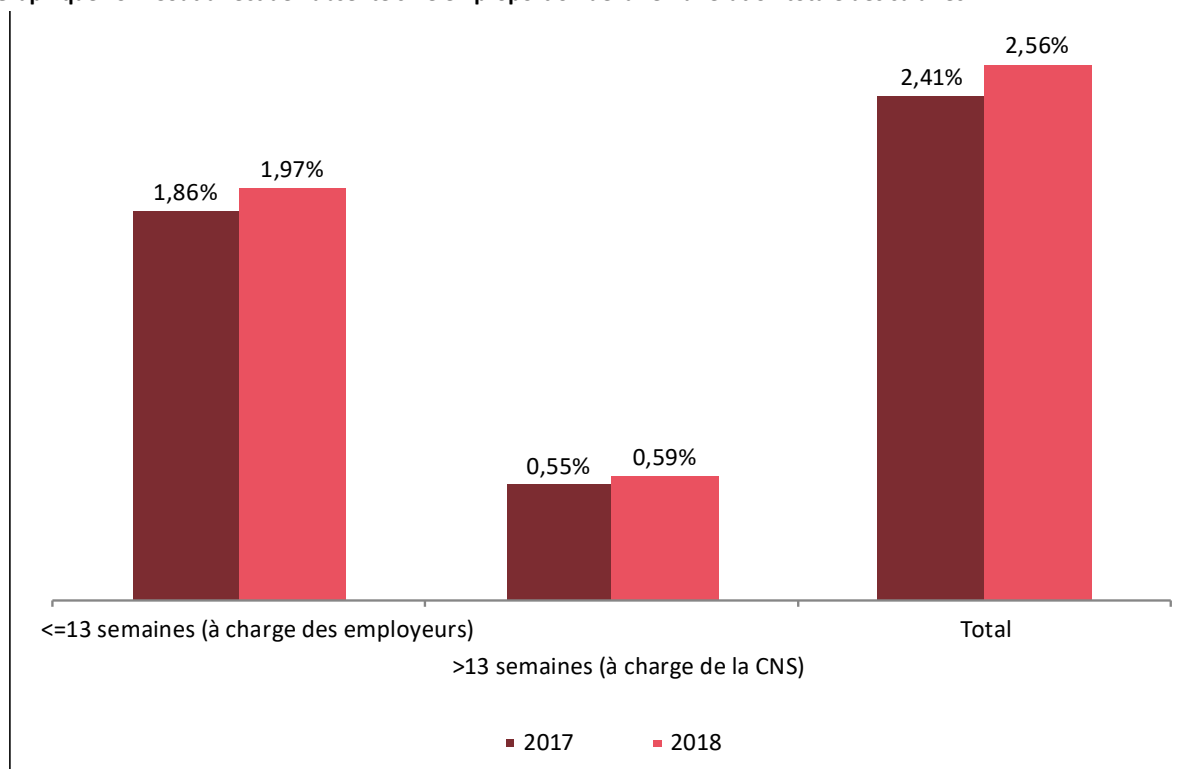
Graphique 18 - Coût direct de l'absentéisme en millions EUR.



⁸ Ce montant s'appuie sur les projets de décomptes 2018 de la Mutualité des employeurs et de la CNS. Ne sont toutefois pas considérées les dépenses en relation avec les non-salariés.

⁹ Total des rémunérations en espèces ou en nature versées par les employeurs. Le montant de la rémunération des salariés (D.1) provient des comptes nationaux publiés par le STATEC. Le secteur de l'Administration publique (O) n'est pas pris en compte.

Graphique 19. - Coût direct de l'absentéisme en proportion de la rémunération totale des salariés



6 MÉTHODOLOGIE

6.1 CHAMPS ÉTUDIÉ

Sont retenues toutes les occupations de tous les salariés de statut privé ayant eu au moins une occupation au cours de l'année. Seul l'absentéisme pour cause de maladie est traité. Les périodes relatives à la maternité et aux accidents sont écartées.

6.2 SOURCE

Les chiffres sur l'absentéisme s'appuient sur les périodes d'incapacité de travail renseignées au Centre commun de la sécurité sociale par les salariés et par les patrons.

6.3 DÉFINITIONS

Taux d'absentéisme

Pour un groupe d'individus donné et pour une période donnée, le taux d'absentéisme est défini par le rapport entre le nombre total de jours civils de maladie de tous les individus et le nombre total de jours civils correspondant à la somme des durées pendant lesquelles ils ont exercé une occupation.

Taux d'absentéisme de courte et de longue durée

Le taux d'absentéisme de courte durée est défini par le rapport entre le nombre de jours civils de maladie, dans la période comprise entre le 1^{er} et le 21^{ème} jour de chaque absence le cas échéant, et le nombre de jours civils correspondant à la durée d'occupation.

Le taux d'absentéisme de longue durée est défini par le rapport entre le nombre de jours civils de maladie, dans la période comprise entre 22^{ème} et le dernier jour de chaque absence, et le nombre de jours civils correspondant à la durée d'occupation.

Épisode de maladie

Un épisode de maladie est une période constituée de jours civils de maladie consécutifs. Une rechute précédée d'une reprise du travail est considérée comme un nouvel épisode.

6.4 SÉLECTION DES PÉRIODES DE MALADIE

Approche « comptable »

L'optique comptable consiste à considérer uniquement les jours de maladie compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année étudiée. Cette approche est retenue pour le calcul des taux d'absentéisme.

Cette approche ne permet pas d'analyser de façon optimale les durées des épisodes de maladie, étant donné que les épisodes commençant et/ou finissant en dehors de l'année sont tronqués. Pour ce type d'analyse, c'est l'approche « durée », définie ci-dessous, qui est retenue.

Approche « durée »

L'optique durée consiste à considérer tous les épisodes se terminant au cours de l'année. De cette façon aucun épisode n'est tronqué.

7 ANNEXE

Tableau 3. - Taux d'absentéisme mensuel

	2017	2018
janvier	4,14%	4,13%
février	4,20%	4,85%
mars	3,93%	4,53%
avril	3,42%	3,66%
mai	3,58%	3,48%
juin	3,41%	3,81%
juillet	3,28%	3,56%
août	2,77%	3,03%
septembre	3,44%	3,52%
octobre	3,89%	4,11%
novembre	3,92%	4,13%
décembre	3,69%	3,78%
Total	3,64%	3,88%

Tableau 4. - Taux d'absentéisme selon le secteur d'activité

	2017	2018
Activités de services administratifs et de soutien	3,90%	4,14%
Activités financières et d'assurance	2,51%	2,69%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,33%	2,45%
Administration publique, enseignement	3,52%	3,93%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,98%	3,41%
Autres activités de services	3,06%	3,41%
Commerce	3,85%	4,06%
Construction	4,20%	4,48%
Hébergement et restauration	4,43%	4,73%
Immobilier	2,86%	3,03%
Industrie	4,23%	4,49%
Information et communication	2,23%	2,32%
Santé humaine et action sociale	4,74%	5,06%
Transport	4,26%	4,41%
Total	3,64%	3,88%

Tableau 5. - Taux d'absentéisme de courte durée selon le secteur d'activité

	2017	2018
Activités de services administratifs et de soutien	2,36%	2,57%
Activités financières et d'assurance	1,75%	1,85%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,58%	1,72%
Administration publique, enseignement	2,39%	2,71%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,74%	2,13%
Autres activités de services	1,85%	2,05%
Commerce	2,23%	2,34%
Construction	2,39%	2,65%
Hébergement et restauration	2,46%	2,67%
Immobilier	1,66%	1,74%
Industrie	2,49%	2,69%
Information et communication	1,55%	1,66%
Santé humaine et action sociale	3,10%	3,31%
Transport	2,30%	2,51%
Total	2,21%	2,39%

Tableau 6. - Taux d'absentéisme de longue durée selon le secteur d'activité

	2017	2018
Activités de services administratifs et de soutien	1,54%	1,57%
Activités financières et d'assurance	0,76%	0,84%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,75%	0,74%
Administration publique, enseignement	1,13%	1,23%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,24%	1,28%
Autres activités de services	1,21%	1,36%
Commerce	1,62%	1,71%
Construction	1,81%	1,83%
Hébergement et restauration	1,98%	2,06%
Immobilier	1,20%	1,29%
Industrie	1,74%	1,80%
Information et communication	0,68%	0,66%
Santé humaine et action sociale	1,65%	1,75%
Transport	1,96%	1,90%
Total	1,43%	1,48%

Tableau 7. - Part de salariés malades au moins une fois dans l'année selon le secteur d'activité

	2017	2018
Activités de services administratifs et de soutien	40,8%	42,9%
Activités financières et d'assurance	61,0%	62,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	53,4%	55,8%
Administration publique, enseignement	58,6%	60,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	41,7%	43,3%
Autres activités de services	50,7%	53,4%
Commerce	52,0%	54,3%
Construction	53,6%	56,3%
Hébergement et restauration	45,7%	47,8%
Immobilier	42,3%	46,2%
Industrie	56,6%	59,2%
Information et communication	51,1%	52,4%
Santé humaine et action sociale	68,2%	71,2%
Transport	48,8%	51,1%
Total	53,4%	55,7%

Tableau 8. - Nombre moyen d'épisodes selon le secteur d'activité (pour les salariés malades au moins une fois)

	2017	2018
Activités de services administratifs et de soutien	2,33	2,45
Activités financières et d'assurance	2,91	2,97
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,78	2,85
Administration publique, enseignement	3,24	3,39
Agriculture, sylviculture et pêche	2,44	2,53
Autres activités de services	2,48	2,54
Commerce	2,39	2,44
Construction	2,24	2,33
Hébergement et restauration	2,20	2,27
Immobilier	2,36	2,37
Industrie	2,43	2,50
Information et communication	2,61	2,66
Santé humaine et action sociale	3,19	3,28
Transport	2,43	2,56
Total	2,61	2,69

Tableau 9. - Durée moyenne des absences selon le secteur d'activité (en nombre de jours)

	2017	2018
Activités de services administratifs et de soutien	9,71	9,32
Activités financières et d'assurance	4,69	4,91
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,86	4,74
Administration publique, enseignement	6,21	6,09
Agriculture, sylviculture et pêche	9,34	8,88
Autres activités de services	8,27	8,38
Commerce	9,63	9,61
Construction	11,36	10,76
Hébergement et restauration	12,39	12,00
Immobilier	8,91	9,11
Industrie	10,17	9,91
Information et communication	5,32	5,24
Santé humaine et action sociale	7,01	6,97
Transport	11,46	10,62
Total	8,10	7,97

Tableau 10. - Décomposition du taux d'absentéisme des salariés résidents selon la raison médicale

	2017	2018
Maladies du système nerveux (hors AVC)	0,14%	0,16%
Traumatismes	0,27%	0,29%
Maladies infectieuses et parasitaires	0,41%	0,50%
Convalescences après acte chirurgical	0,48%	0,51%
Troubles mentaux et du comportement	0,55%	0,59%
Maladies du système ostéo-art.	0,58%	0,59%
Autres	0,90%	0,96%
Total	3,33%	3,61%

Tableau 11. - Poids des principales raisons médicales dans le nombre de jours de maladie des salariés résidents selon le secteur d'activité

		2017	2018
Maladies du système nerveux (hors AVC)	Activités de services administratifs et de soutien	5,08%	4,56%
	Activités financières et d'assurance	3,47%	3,10%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,78%	4,34%
	Administration publique, enseignement	3,39%	3,68%
	Agriculture, sylviculture et pêche	4,77%	11,19%
	Autres activités de services	4,68%	3,81%
	Commerce	3,33%	3,75%
	Construction	4,64%	5,00%
	Hébergement et restauration	4,07%	4,27%
	Immobilier	3,59%	4,20%
	Industrie	4,16%	6,18%
	Information et communication	4,74%	5,24%
	Santé humaine et action sociale	4,59%	4,57%
	Transport	4,86%	4,64%
	Total	4,16%	4,37%

		2017	2018
Traumatismes	Activités de services administratifs et de soutien	7,08%	8,01%
	Activités financières et d'assurance	5,74%	5,25%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,66%	7,01%
	Administration publique, enseignement	8,13%	8,24%
	Agriculture, sylviculture et pêche	11,54%	11,32%
	Autres activités de services	7,52%	7,63%
	Commerce	8,59%	8,59%
	Construction	10,33%	10,31%
	Hébergement et restauration	8,39%	8,70%
	Immobilier	8,72%	8,94%
	Industrie	7,32%	7,17%
	Information et communication	6,75%	7,92%
	Santé humaine et action sociale	7,41%	7,49%
	Transport	8,46%	7,34%
Total	8,00%	8,10%	
Maladies infectieuses et parasitaires	Activités de services administratifs et de soutien	10,53%	11,08%
	Activités financières et d'assurance	18,49%	20,33%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,49%	21,99%
	Administration publique, enseignement	12,63%	16,34%
	Agriculture, sylviculture et pêche	8,16%	9,21%
	Autres activités de services	10,32%	12,01%
	Commerce	12,70%	13,42%
	Construction	8,76%	10,55%
	Hébergement et restauration	8,75%	9,76%
	Immobilier	10,08%	12,44%
	Industrie	10,65%	10,66%
	Information et communication	20,02%	21,87%
	Santé humaine et action sociale	14,43%	15,93%
	Transport	12,12%	13,47%
Total	12,42%	13,96%	
Convalescences après acte chirurgical	Activités de services administratifs et de soutien	12,71%	11,85%
	Activités financières et d'assurance	11,60%	11,12%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,28%	10,59%
	Administration publique, enseignement	16,02%	14,13%
	Agriculture, sylviculture et pêche	20,11%	20,22%
	Autres activités de services	16,47%	19,13%
	Commerce	13,60%	14,68%
	Construction	17,88%	14,97%
	Hébergement et restauration	14,46%	14,01%
	Immobilier	16,16%	16,29%
	Industrie	18,94%	21,57%
	Information et communication	12,52%	10,43%
	Santé humaine et action sociale	13,83%	13,22%
	Transport	13,09%	13,69%
Total	14,54%	14,12%	

		2017	2018
Troubles mentaux et du comportement	Activités de services administratifs et de soutien	18,05%	17,76%
	Activités financières et d'assurance	22,57%	23,52%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,57%	19,11%
	Administration publique, enseignement	14,39%	15,24%
	Agriculture, sylviculture et pêche	8,95%	9,74%
	Autres activités de services	15,41%	13,75%
	Commerce	18,11%	19,02%
	Construction	8,77%	9,56%
	Hébergement et restauration	20,29%	20,29%
	Immobilier	13,42%	13,09%
	Industrie	19,40%	15,37%
	Information et communication	17,60%	17,89%
	Santé humaine et action sociale	17,45%	16,18%
Transport	14,02%	15,67%	
Total	16,47%	16,37%	
Maladies du système ostéo-art.	Activités de services administratifs et de soutien	21,44%	20,68%
	Activités financières et d'assurance	6,26%	5,98%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,41%	7,33%
	Administration publique, enseignement	17,25%	15,91%
	Agriculture, sylviculture et pêche	17,08%	16,62%
	Autres activités de services	18,79%	17,97%
	Commerce	16,49%	15,76%
	Construction	25,39%	24,78%
	Hébergement et restauration	18,04%	17,93%
	Immobilier	18,46%	17,66%
	Industrie	13,49%	12,90%
	Information et communication	9,63%	7,62%
	Santé humaine et action sociale	16,66%	15,66%
Transport	17,91%	16,15%	
Total	17,29%	16,47%	
Autres	Activités de services administratifs et de soutien	25,13%	26,05%
	Activités financières et d'assurance	31,87%	30,71%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	28,81%	29,63%
	Administration publique, enseignement	28,19%	26,46%
	Agriculture, sylviculture et pêche	29,39%	21,70%
	Autres activités de services	26,81%	25,70%
	Commerce	27,17%	24,77%
	Construction	24,23%	24,83%
	Hébergement et restauration	26,00%	25,05%
	Immobilier	29,57%	27,39%
	Industrie	26,04%	26,14%
	Information et communication	28,73%	29,04%
	Santé humaine et action sociale	25,64%	26,94%
Transport	29,54%	29,04%	
Total	27,11%	26,61%	